

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 10 décembre 2021

L'an deux mil vingt et un et le dix décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 25 novembre 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESTASTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY et Raymond POUYANNÉ.

Excusés représentés : Sébastien ARRATEIG, Philippe PÉCASTAINGS et Christophe SALLABERRY ont donné respectivement pouvoir à Jean Paul BAREIGTS, Jean Yves BUSSIRON et Nelly LACAVE.

Secrétaire de séance : Sandrine BUSSIRON.

Objet : Budget principal – Décision modificative n° 1

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les modifications de crédits suivantes afin de procéder :

- à l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations du Pays de Bidache, dans l'attente de la mise en place d'une entente intercommunale pour la gestion des attributions de compensation en faveur de la vie associative ;
- à l'intégration des subventions d'équipement obtenues depuis le vote du budget ;
- à l'ouverture des crédits pour l'acquisition du ponton au Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime.

Ces virements de crédits seront effectués en respectant l'équilibre du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE d'adopter les modifications de crédits proposées par le Maire, à savoir :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article (chapitre) - Opération		Montant	Article (chapitre) - Opération		Montant
022 (022)	Dépenses imprévues	- 2 750 €			
6574 (65)	Subventions de fonctionnement aux associations : Union Sportive de rugby de Bardos (2 000 €) et Association culturelle de Sames (750 €)	2 750 €			
	Total	0 €		Total	0 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article (chapitre) - Opération		Montant	Article (chapitre) - Opération		Montant
2315-110	Travaux de voirie	82 771 €	1321-48	Subventions d'investissement de l'Etat	11 890 €
2138 (041)	Autres constructions	91 000 €	1321-107	Subventions d'investissement de l'Etat	47 800 €
			1323-107	Subventions d'investissement des Départements	23 081 €
			13258 (041)	Autres groupements	91 000 €
	Total	173 771 €		Total	173 771 €
	TOTAL DES DEPENSES	173 771 €		TOTAL DES RECETTES	173 771 €

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 décembre 2021

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON